



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA**

AVIS PUBLIC – DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

Aux personnes et contribuables de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska

Avis public est par la présente donné que le rôle de perception pour l'année 2023 est actuellement déposé au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance en adressant leur demande à l'adresse directiongenerale@saint-christophe-darthabaska.ca.

Veuillez prendre note qu'un compte de taxes relatif au rôle de perception 2023 sera expédié à chaque propriétaire de la municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska le 17 février 2023.

DONNÉ À SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA, CE 8^E JOUR DE FÉVRIER 2023.

**Me Katherine Beaudoin, avocate
Directrice générale et greffière-trésorière**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Beaulac-Garthy, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en le publiant sur le site Internet de la municipalité le 8 février 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8 février 2023.

**Me Katherine Beaudoin, avocate
Directrice générale et greffière-trésorière**